

Séance ordinaire du conseil municipal de Bois-Franc, tenue le lundi 6 juillet 2015, à compter de 18 h 30, au Centre communautaire Donat Hubert de Bois-Franc.

Sont présents : Mme Michelle Payette M. Roger Pilon
 M. Marcel Lafontaine M. Alain Patry
 M. Conrad Hubert

formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Julie Jolivette.

Mme Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, occupe le siège de secrétaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2015-RAG-5391 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le conseiller Marcel Lafontaine, appuyé par le conseiller Alain Patry, propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

6. Varia

- 6.1 Congrès de la FQM
- 6.2 Festival Country
- 6.3 454, Route 105
- 6.4 Déneigement

Adoptée.

2015-RAG-5392 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{er} JUIN 2015**

Le conseiller Conrad Hubert, appuyé par le conseiller Roger Pilon, propose et il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2015 tel que présenté.

Adoptée.

2015-RAG-5393 **ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET DES COMPTES PAYÉS DE LA PÉRIODE**

Le conseiller Alain Patry, appuyé par la conseillère Michelle Payette, propose et il est unanimement résolu d'accepter la liste des comptes à payer au montant de 17 681.15 \$ et la liste des comptes payés au montant de 20 790.13 \$ telle que présentée.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Liste des argents reçus

Présentation de la liste des argents reçus au 6 juillet 2015 au montant de 90 145.01 \$.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Liste des arrérages de taxes et autres comptes à recevoir au 6 juillet 2015

Présentation de la liste des arrérages de taxes au montant de 250 173.25 \$ intérêts inclus.

Présentation de la liste des autres comptes à recevoir au montant de 5 106.86 \$.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Conciliation bancaire

Présentation de la conciliation bancaire du 30 juin 2015.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

État de revenus et dépenses

Présentation de l'état des revenus et dépenses pour juin 2015.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Rapport des permis émis

Présentation du rapport des permis émis pour juin 2015.

2015-RAG-5394

RÉPARATION DE L'ENTRÉE DU CHEMIN PARC INDUSTRIEL

CONSIDÉRANT QU'À l'entrée du chemin du Parc Industriel il y a un gros trou qui s'est formé et qu'il s'agrandit de plus en plus;

CONSIDÉRANT QU'AVEC les camions lourds qui y circulent, la réparation doit être faite différemment afin d'être plus solide pour l'arrêt et le décollage des camions lourds continuellement;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Conrad Hubert, appuyé par le conseiller Alain Patry, propose et il est unanimement résolu d'aller en appel d'offres sur invitation pour la réparation de l'entrée qui sera faite en ciment.

Adoptée.

2015-RAG-5395

CHANGEMENT DE FOURNISSEUR POUR LES PRODUITS NETTOYANTS

CONSIDÉRANT QUE nous avons fait faire des soumissions à deux endroits différents pour les produits nettoyants;

CONSIDÉRANT QUE les prix sont semblables, mais qu'il y a une différence de qualité et qu'avec un des deux un distributeur de produits est fourni afin de faire une économie considérable sur les produits nettoyants;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Michelle Payette, appuyée par le conseiller Conrad Hubert, propose et il est unanimement résolu de changer notre fournisseur pour le Centre d'Hygiène à Mont-Laurier.

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Tournoi de golf-bénéfice pour la Clinique Santé Haute-Gatineau

La directrice présente au conseil une invitation au tournoi de golf-bénéfice. Les conseillers ne désirent pas y participer cette année.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Appui à l'UMQ

La directrice présente au conseil une résolution afin d'appuyer l'UMQ dans leur demande au Gouvernement du Québec de donner l'immunité conditionnelle des municipalités en matière de réclamations reliées aux dommages causés par l'eau. Le conseil ne désire pas appuyer cette résolution.

2015-RAG-5396

CAMPAGNE DE SAC À DOS SCOLAIRE 2015

CONSIDÉRANT QUE la campagne des sacs à dos scolaire est importante afin d'aider les jeunes dans le besoin pour débiter leur année scolaire;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Alain Patry, appuyé par la conseillère Michelle Payette, propose et il est unanimement résolu d'adopter deux sacs à dos scolaire pour la campagne 2015 au coût de 27.00 \$ chacun.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

2015-RAG-5397

ADJUDICATION DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DU STATIONNEMENT (2015-001)

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une seule soumission pour le déneigement du stationnement (3 ans) dont le prix est le suivant :

9019-6205 Québec inc. 9 000.00 \$

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Conrad Hubert, appuyé par le conseiller Marcel Lafontaine, propose et il est résolu d'octroyer le

contrat de déneigement à 9019-6205 Québec Inc. (Excavation Rolland Patry) pour un total de 9 000 \$ plus taxes applicables (10 347.75 \$) pour 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.

Adoptée.

Il est à noter que le conseiller Alain Patry ne prend pas part au vote et se retire de la table.

2015-RAG-5398

ADJUDICATION DU CONTRAT POUR L'APPEL D'OFFRES 2015-003

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu 4 soumissions pour l'appel d'offres 2015-003 :

-	Excavatech J.L.	140 292.50 \$
-	Construction Edelweiss	150 867.50 \$
-	D. Heafey et Fils Inc.	171 895.67 \$
-	Pavages Multipro Inc.	172 394.28 \$

CONSIDÉRANT QUE les soumissions sont beaucoup plus élevées que ce qui avait été budgété au départ;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Alain Patry, appuyé par le conseiller Roger Pilon, propose et il est unanimement résolu de rejeter toutes les soumissions et de retourner en appel d'offres seulement pour le rechargement afin que les coûts soient moins élevés.

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Suivi de la rencontre pour l'entente limitrophe avec Grand-Remous

La mairesse explique les détails de la rencontre que nous avons eue avec Grand-Remous concernant une entente limitrophe pour l'incendie. La rencontre a été très positive et ils vont nous revenir avec une entente d'ici peu.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Adhésion confirmée à la FCM

La directrice mentionne au conseil que la MRC Vallée-de-la-Gatineau a renouvelé l'adhésion à la FCM et qu'ainsi, notre adhésion a aussi été renouvelée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Invitation à la journée porte ouverte de l'Aéroport de Maniwaki

La directrice présente au conseil une invitation à la journée porte ouverte. Plusieurs conseillers sont intéressés à y participer et ils reviendront avec leur confirmation pour le nombre de personnes d'ici peu.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Confirmation de réception de notre résolution

La directrice mentionne au conseil que nous avons reçu la confirmation de réception pour notre résolution 2015-RAG-5382 (modification des limites territoriales) de la part de Mme Vallée, députée de Gatineau.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Suivi de la demande de subvention pour les bibliothèques

La directrice mentionne au conseil qu'elle a reçu un courriel pour le suivi de la demande de subvention. Il est fort possible qu'il n'y ait aucune subvention due au fait que la plupart des programmes sont coupés et que s'il y en a une, l'aide passerait à 50 % au lieu de 80 %.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Congrès de la FQM

Le conseiller Alain Patry propose que lors du congrès de la FQM, les repas des conjointes soient remboursés par la municipalité. Le vote est demandé et comme la majorité n'est pas d'accord, les repas seront remboursés seulement pour les élus.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Festival Country

Un suivi sur le festival est fait par M. Roger Pilon responsable des tirs de chevaux. Il mentionne le nombre de dons à ce jour et ce qui a été confirmé. Pour les repas, la mairesse mentionne qu'elle a obtenu de l'aide au niveau du repas spaghetti et qu'il faudrait voir s'il y aura un autre repas ou seulement le souper spaghetti. Une rencontre se fera la semaine prochaine entre les organisateurs afin de mettre au point les derniers détails.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

454, Route 105

Le conseiller Conrad Hubert mentionne à la directrice que malgré l'envoi d'une lettre, l'herbe n'a toujours pas été coupée. La directrice contactera les propriétaires afin de s'assurer que le tout sera fait dans les plus brefs délais à défaut de quoi l'employé municipal ira et une facture sera envoyée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Déneigement

La mairesse mentionne aux conseillers qu'elle a discuté avec le maire de Montcerf-Lytton afin qu'une entente pour le déneigement des chemins municipaux soit signée. Il va d'abord en discuter avec son conseil et nous revenir avec une offre. De notre côté, les conseillers mentionnent à la mairesse que nous serions prêts à aller

vers une entente au montant de 80 000 \$ maximum sinon, un appel d'offres pour trois ans sera fait comme prévu dans la résolution du 8 juin 2015 (2015-RAG-5385).

2015-RAG-5399

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller Conrad Hubert, appuyé par la conseillère Michelle Payette, propose et il est unanimement résolu que la présente séance soit levée.

Adoptée.

Julie Jolivette, mairesse

Annie Pelletier, directrice générale